

■ **Tricot Tech Sàrl**, à Satigny, rue du Pré-Bouvier 29. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts des 26.08.2002 et 29.08.2002. But: activités de fabrication, importation, exportation, commerce et distribution de matières premières transformées dans le domaine du textile. Capital: CHF 50'000. Apport en nature et reprise de biens: selon convention et inventaire du 26.08.2002, trois machines à tricoter, dont deux circulaires Mellor-Bromley type RTR et une rectiligne Steiger type CAC pour un montant total estimé et accepté de CHF 60'000, en contrepartie duquel sont remises une part de CHF 49'000 et une part de CHF 1'000; le solde étant porté au crédit de l'apporteur. Reprise de biens envisagée: machines à coudre industrielles et mobiliers techniques pour un montant maximum de CHF 60'000. Associés: Borel Carlyne, de Genève, au Grand-Saconnex, pour une part de CHF 49'000, et Koenig Olivier, de Genève, à Plan-les-Ouates, pour une part de CHF 1'000. Gérants: les deux associés avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 8954 du 30.08.2002
(00629482 / CH-660.1.647.002-8)